



TEXTE n° 298
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2018-2019

20 juin 2019

PROPOSITION DE LOI

*relative à la programmation du rattrapage
et au développement durable de Mayotte.*

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de loi.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 20 juin 2019.

Le Président,

Signé : RICHARD FERRAND

ISBN 978-2-11-154259-7



9 782111 542597

ISSN 1240 - 8468

Imprimé par l'Assemblée nationale